



DOSSIER D'INSCRIPTION

ASSOCIATION SPORTIVE 2023-2024

Les enseignants d'éducation physique et sportive animent une Association Sportive au sein de l'Union Nationale du Sport Scolaire. Ils proposent à tous les élèves de venir pratiquer une ou plusieurs activités aux jours et heures suivants:

MERCREDI

AVIRON:	Mme BOSSY	*13H15-15H00 - Plan d'eau de Peyrolles
GYMNASTIQUE:	Mme PLUOT	*13H-15H - Gymnase du collège
ATHLETISME:	Mme BRUNAUX	*13H-15H - Collège Jaurès

(*Accueil des élèves possible avec leur repas froid au collège dès 12h30 pour l'Aviron, la Gymnastique et l'Athlétisme)

MARDI / VENDREDI (en fonction du nombre d'inscrits)

STEP/DOUBLE DUTCH: Mme DEMARSON 13H-14H - Gymnase du collège

Quelques compétitions seront organisées en Athlétisme et Aviron/ Aviron indoor durant l'année le mercredi en niveau départemental et académique. L'A.S du collège Jaurès y participera. Ces compétitions organisées par l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) auront lieu le mercredi après -midi et les déplacements s'effectueront en car sous la responsabilité du professeur d' EPS.

Toutes les activités proposées à l'A.S sont ouvertes aussi bien aux débutants qu'aux confirmés.

Tout élève peut participer à 1 séance d'essai pour découvrir une activité et son fonctionnement avant de s'inscrire.

Reprise des Activités:

mardi 19 septembre 2023 à 13h00 au gymnase du collège (Double Duch/Step)

mercredi 20 septembre 2023 (Athlétisme, Aviron, Gymnastique)

→ ***Rendez vous au collège à 12h30 uniquement pour les élèves terminant les cours à 12h30 et prenant leur repas froid sur place (13h00 devant le collège pour les autres élèves en Gym et Athlétisme et 13h30 devant le club CNPA/Lac du Plantain de Peyrolles pour l'Aviron). Les élèves ayant pris leur repas froid au collège partiront à pied au lac à 13h00 avec le professeur d'EPS responsable de l'activité Aviron.***

La fiche d'inscription dûment remplie, l'autorisation parentale, ainsi que le règlement sont à rendre à son enseignante d'EPS.

Cotisation annuelle : 35 euros (chèque à l'ordre de l'association sportive du collège Jean Jaurès).

La carte «Collégien de Provence» est acceptée (demande à faire le plus rapidement sur le site du CD13. Un chèque non encaissé de 35 euros devra toutefois être remis avec le dossier d'inscription. Il sera rendu à l'élève dès que la transaction avec le CD 13 sera validée).

Si vous souhaitez prendre la garantie optionnelle «IA SPORT +» merci de rajouter un chèque de 11,34 euros à l'ordre de l'Association Sportive du collège Jean Jaurès.

Un tee shirt aux couleurs de l'A.S sera remis à tous les élèves inscrits.

Association Sportive
Collège Jean Jaurès Peyrolles

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e).....
responsable légal de l'enfant.....
demeurant à.....

Né(e) le :

Classe:.....

N° de tél:.....

Autorise mon enfant à pratiquer: (entourer la ou les activités choisies)

STEP & DOUBLE DUTCH AVIRON/AVIRON INDOOR GYMNASTIQUE ATHLETISME

. **Autorise / n'autorise pas** l'utilisation d'images photographiques ou numériques prises dans le cadre de l'AS du collège à destination du tableau d'affichage AS du collège, du site web du collège et des journaux des communes environnantes.

. **Autorise / n'autorise pas** le professeur responsable de l'activité à faire pratiquer une intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin urgent.

A.....Le.....2023

Signature des parents